

L'édito du Maire

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui impacte notre vie quotidienne.

Je souhaite avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés et assurer de mon soutien celles et ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la Covid-19, tant les conditions du deuil y ont été plus difficiles et douloureuses.

La convivialité et les rencontres qui vont de pair avec notre liberté d'aller et venir ont quasi disparu à cause de l'épidémie. En espérant l'efficacité de la vaccination à grande échelle, j'espère pouvoir vous retrouver très bientôt dans des conditions agréables.

Je vous remercie de continuer, comme vous le faites, de respecter les gestes barrières, convaincu que ce soit la seule solution valable pour ne pas être contaminé.

Les élus et les services de la mairie sont à votre disposition pour vous aider lorsque vous traversez des difficultés. N'hésitez pas à les solliciter.

Le Maire,

Olivier Tezenas
07 50 81 73 71

Téléchargez l'application de la commune !



Accédez avec votre smartphone aux :

Agenda, Actualités et Informations pratiques : transports, travaux, services publics, culture et sport, tourisme...

Informations municipales : annuaires, horaires d'ouverture, bulletins municipaux

Accès au portail Famille pour la réservation de la cantine et de garderie

Démarches administratives et signalements de problèmes et incivilités

Envoi de notifications importantes et d'alertes

Sommaire

- ◆ **Édito**
- ◆ **Actualités**
- ◆ **Informations**
- ◆ **Jeunesse**
- ◆ **Écoles**
- ◆ **Histoires brocaines**
- ◆ **La recette d'Adrien**
- ◆ **Associations / Mémo**

CCAS

Les huit membres du CCAS vont se montrer particulièrement vigilants en cas de reprise épidémique, en particulier auprès des personnes âgées seules.

Cette vigilance se fera par des contacts téléphoniques réguliers d'une personne référente.

Quel que soit le problème rencontré (médical, social, alimentaire, etc.), quel que soit votre âge ou situation familiale, ne pas hésiter à contacter le CCAS via Joëlle Verge au 06 38 38 71 72



VIGILANCE



Civisme

Vitesses excessives :

De trop nombreux excès de vitesse sont relevés dans le village et les hameaux de la commune où la limite est de 50 km/h. Soyons vigilants pour le bien-vivre, le bien-être de tous.

Priorité véhicule montant :

Aussi, sur les routes et chemins communaux, un véhicule qui descend doit faciliter le passage, voire s'arrêter, face à un véhicule qui monte.

En effet, il est toujours plus facile de redémarrer en descente qu'en montée. Ceci bien évidemment quand les véhicules sont de même gamme.

Poubelles du cimetière :

Les poubelles sont EXCLUSIVEMENT réservées aux fleurs fanées et aux poteries des tombes. Les ordures ménagères sont interdites.

Actualités

Traversée du Broc par les poids lourds :

Des panneaux concernant la circulation des poids lourds (PL) ont été mis en place pour interdire la traversée du village par ceux dont la longueur excède les 7 m. Nous ne devrions donc plus voir ces PL manœuvrer difficilement.

Local de l'infirmière / Achat maison :

La mairie a fait l'acquisition d'une maison sise face à la mairie. Après quelques travaux, cette maison aura pour vocation d'abriter le futur cabinet de l'infirmière au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage.



Salles communales

Le tarif de location des salles communales a été revu à la baisse pour être attractif face aux autres salles des communes de la région d'Issoire.

L'espace panoramique (caution : 500 €)

	Habitants du village	Personnes extérieures
Location 24 h	200€	400€
Location 48 h	350€	700€

La salle des Remparts est mise à disposition gratuitement aux habitants du village uniquement (caution : 100 €)

La salle du Jardin des Légendes est mise à disposition gratuitement aux habitants du village uniquement (caution : 100 €)

Grilles des ruines

Les employés municipaux ont réalisé des grilles interdisant l'accès aux ruines afin d'éviter les accidents.



Les espaces étant réduits et bicornus, ils ont rivalisé d'ingéniosité pour souder un à un les profilés carrés pour sécuriser le site (et ainsi empêcher le vol de pierres)

Le compostage

Dès 2023, les déchets organiques ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères afin que ceux-ci soient valorisés. Le compostage individuel sera obligatoire sauf si vous ne pouvez pas en déposer un chez vous. Dans ce cas, des bacs de compostage "communaux" seront mis en place et le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) réalisera une collecte hebdomadaire.

Vous êtes prêts, **compostez** !

Plus d'informations sur l'encart présent au bulletin.

<https://www.sictom-issoire-brioude.com/compostage/>



Fibre Internet

Déploiement de la fibre pour vos accès Internet :

Les travaux continuent pour vous permettre d'avoir la fibre. Certains quartiers en sont déjà pourvus même s'il reste quelques habitations isolées à l'intérieur de ceux-ci. Nous mettons tout en œuvre pour rattraper les retards accumulés depuis la crise sanitaire.

Pour information, **SFR** est en train de tirer sa propre fibre optique depuis la plaine vers le village, et du Chapeau-rouge vers Saint-Agnes.

<https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

Recherches d'anciennes photographies

Les élus sont à la recherche d'anciennes photos ou cartes postales du village et de la commune. Si vous en disposez et êtes d'accord pour les prêter, ils vous en seraient reconnaissants. L'idée est de réaliser à terme une exposition et/ou un document sur l'histoire de notre village.



City Park et Aire de jeux Petite Enfance

Tout sera livré début avril pour une prochaine installation !

Les employés communaux ont préparé le site complet en faisant du terrassement / dalle pour recevoir l'aire de jeux petite enfance qui, une fois installée, sera recouverte d'un sol spécifique pour un amorti obligatoire.

Toutes les anciennes installations, quelquefois dangereuses, ont été retirées ainsi que toutes les bases en béton qui les supportaient. De la terre a été rajoutée, un enrochement et un grillage ont déjà été réalisés. La pelouse va bientôt être semée et le site sera clôturé avec des barrières. Merci de respecter la pousse.

Tous les buissons et la haie ont été retirés et seront remplacés en octobre, ainsi que des nouveaux arbres (une liste des buissons, arbustes et arbres interdits autour des installations nous a été fournie et nous devons la respecter). 4 tables, 4 poubelles et 4 bancs seront livrés en même temps que le City. La société qui fera l'installation fera aussi le changement des poteaux et filet du terrain de tennis.



Jeunesse



Auriane Bourgeois vit chemin du Tourail avec Arnaud, Cathy et Théo. Elle a deux frères plus âgés, Artus et Alex, et fêtera ses 18 ans en mai prochain ...et déconfinée nous l'espérons pour elle et pour tous !

Née à Baie-Mahault en Guadeloupe, elle poursuit ses études au Lycée Murat à Issoire avec des options de géopolitique et de sciences économiques et sociales. Calme et posée (même si elle se définit comme trop nerveuse), cette jeune fille nous a répondu sans tabou, dans la bonne humeur avec sensibilité et précision.

Bonjour Auriane, tu es au Broc depuis quelques années, quels sont tes rapports au village ?

Avant j'habitais Chidrac c'est vrai. Et puis nous avons emménagé dans cette maison qui appartenait à un opticien je crois. J'ai une bonne amie dans le village, Léane Surre avec qui j'ai les mêmes centres d'intérêts. J'aime bien le côté historique du Broc, les vieilles pierres, les ruines du château. Je n'ai pas pu voter mais j'ai suivi les élections de l'intérieur...Et puis il y a le restaurant Origines dont j'entends parler...j'attends que mon père m'invite. J'attends. (rires).

Quels sont tes centres d'intérêts justement ?

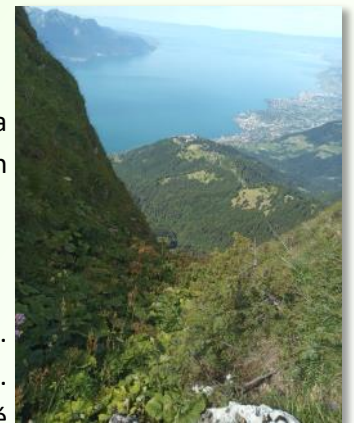
J'aime bien courir, les films d'action (Fast & Furious, Tenet...), le rap et les groupes PLK et PNL, la série You, Prison Break et Lupin plus récemment. Je lis peu, surtout pour l'école, sinon des B.D. J'aime bien manger également ...du poulet sauce moutarde.... La photographie m'intéresse, les paysages surtout. Le village offre de superbes décors et des couchers de soleil splendides. Et puis, j'ai deux tantes artistes, Josiane Pinel Debris et Anne Kieffer et j'aime beaucoup ce qu'elles font. Sinon, je n'ai jamais fait de concert mais je crois que cela me plairait... c'était prévu et puis le Covid est arrivé.

Justement, comment à presque 18 ans on vit ces confinements, ces restrictions?

Je suis plutôt obéissante et j'ai bien vécu le premier confinement. Il faisait beau. Là, cela commence à être long de ne pas pouvoir sortir librement, d'aller voir des concerts, boire un verre entre ami.e.s... Je sais qu'à mon âge je n'ai pas de risque si je l'attrape mais je pense à ma mamie, aux autres.

Un lieu que tu aimes, un bon souvenir en général ?

Oui, les vacances autour du Lac Léman, Thonon, Evian, la Suisse. Les balades, le calme, la sérénité. C'était bien. J'ai beaucoup aimé également le Gouffre de Padirac, nous avions un super guide qui a su nous transmettre l'histoire du lieu, c'est important pour moi.



Ton avenir, tu l'imagines comment ?

J'aimerais poursuivre mes études en faculté de psychologie pour être psychologue du travail. Je m'imagine en couple mais pas marié, plutôt habitant en ville avec pas plus de deux enfants. L'engagement auprès des autres est important mais pas dans la politique, plutôt du côté associatif. Et puis, j'aimerais bien visiter l'Australie pour tous les animaux qu'il n'y a pas ici...

Le truc le plus fou que tu aimerais faire ?

Sauter en parachute ! Et puis pourquoi pas un tatouage en rapport avec mon histoire.

Le truc le plus fou que tu ne feras plus jamais ?

Une soirée trop arrosée. J'avais été malade sans boire spécialement beaucoup, ça m'a vaccinée.

Tu as perdu ta maman jeune. Tu as envie d'en parler?

Oui, pourquoi pas. Elle avait une maladie. J'avais 7 ans. Je n'ai pas beaucoup de souvenirs finalement ou ils s'effacent au fil du temps. C'est peut-être mieux comme ça.

Ecoles

A L'ECOLE DE BERGONNE : UNE ANNEE A POUDLARD

"Le jour de la rentrée, c'était la surprise. Ce n'était pas comme je l'avais pensé : c'était mieux ! Quand on est arrivés, il y avait quatre bannières dans nos classes : Gryffondor, Serdaigle, Poufsouffle et Serpentard. Tout le monde était là pour que le Choixpeau décide dans quelle maison on allait être".



"Je suis à Gryffondor et je voulais être à Serpentard car j'aime Voldemort et Drago Malefoy".

"Je suis allé à Gryffondor, j'étais trop content".

"J'étais très dégoûtée parce que je suis allée à Serpentard, mais au fond de moi c'était bien, je me suis vite habituée".

"Je suis une Poufsouffle, j'aime cette maison, même si j'aurais voulu être chez les Serpentard car on a de la grandeur, de l'ambition, de la ruse et de la fierté".

"Moi, je suis à Serpentard, comme ma grande sœur quand elle était à l'école avec moi".

"On travaille souvent par maison, ça apprend à s'entraider, à coopérer et à s'aider. Toute la semaine, tu peux rapporter des points à ta maison grâce à ton travail ou à ton comportement, et aux bonnes actions que tu peux faire, comme dans l'histoire. On a même des baguettes qu'on a fabriquées".

"C'est bien, ça force les enfants à faire juste aux exercices, pour gagner des points et des petites récompenses".

"On travaille autour du thème Harry Potter dans plein de matières : les dictées, les poésies, les arts plastiques, la lecture, l'écriture, les affichages de la classe..."

"On reçoit du courrier par la chouette Hedwige et on découvre tous les jours une nouvelle carte postale Harry Potter".

"Lire tous les chapitres de Harry Potter, c'est top !"



"Je trouve que c'est beaucoup mieux qu'une classe normale."

"Poudlard, c'est apprendre en magie".

"J'espère que vous êtes convaincus !"

Extraits du grimoire des sorciers de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Bergonne

Vente de plants dimanche 9 MAI 2021 au Plateau de la Chaux

De 10h à 17h des plants de légumes et de fleurs au profit de l'**Association des Parents d'Elèves** des écoles du Broc et de Bergonne seront en vente pour financer leurs projets.

Voir l'encart dans ce bulletin.



Carte Jeunes "Free Pass"

Depuis plusieurs années, la ville d'Issoire ainsi que 42 autres communes, dont la vôtre, proposent aux jeunes de leur territoire la Carte Jeune "Free Pass".

Elle permet d'accéder à de nombreuses activités à prix réduit et est accompagnée de 3 chèques-cadeaux de l'Office du Commerce d'Issoire d'un montant total de 35€.

Pour l'obtenir, il suffit d'avoir entre 11 et 20 ans.

Auto-école, Assurance, Mode et Sport sont quelques activités à prix réduit parmi tant d'autres !

Quelques pièces sont à fournir. Renseignez-vous !

Histoire(s) Brocaines

Décembre 1895

LE BROC - LE DRAME DE GREZIN



C'était mieux avant ? Pas si sûr. Ce fait divers, rapporté dans Le Moniteur d'Issoire et Le Moniteur du Puy de Dôme, est là pour nous le rappeler. Retour plus de 125 ans en arrière sur cette tragédie qui eut lieu sur notre commune et sur le tact et la discrétion des journalistes. Merci aux archives de la ville d'Issoire pour leur accord. L'article est entier sur leur site.

"Un drame épouvantable vient encore d'ensanglanter notre arrondissement d'Issoire à Grezin, commune du Broc. Le nommé Roselin, ancien domestique de la veuve Micot, après l'avoir blessée mortellement, s'est rendu au domicile de son père, a mis le feu à la grange et s'est ensuite suicidé.

LE MEURTRIER

Roselin Julien, dit Le Blanc, était né à Usson le 6 avril 1857. Pendant de nombreuses années, ses parents, des cultivateurs, habitèrent Issoire, boulevard de la caserne. Son père veuf demeure actuellement en qualité de fermier au domaine de Rendes, commune de Bergonne où s'est déroulée la dernière partie du drame. Enfant, Roselin était le jouet de ses camarades et il n'est pas de farce qu'on ne lui aient faites lorsqu'il était sur les bancs de l'école tant il était crédule et facile à accepter les histoires qu'on lui contait. C'était en un mot ce qu'on appelle un simple.

LA VICTIME

Bost Marguerite veuve Micot était âgée de 42 ans environ. La victime habita longtemps Parentignat où son mari tenait une boulangerie. Elle résidait à Grezin avec ses deux fils, l'un âgé de 16 à 17 ans, l'autre de 8 à 10 ans (!), dans une maison lui appartenant.

LE MEURTRE

Lundi soir, vers 5h (17h00), Roselin se trouvait à Grezin, bien décidé à faire un mauvais coup, car la veuve Micot s'étant rendue dans sa cour, il sortit un revolver de sa poche et tira un coup de son arme sur la propriétaire sans l'atteindre. La veuve Micot rentra chez elle sans paraître étonnée et se mit à manger sa soupe (!). Les gendarmes de St Germain Lembron, en tournée, passèrent par là et s'arrêtèrent à Grezin ; il eut été facile de les prévenir de cette agression et on aurait évité plus grand malheur mais personne le fit et ils reprirent leur route.

Roselin revint alors à la rescousse. Après souper, la veuve Micot étant sortie de nouveau avec son plus jeune fils, le meurtrier posté dans l'ombre déchargea encore par deux fois son arme sans plus de succès. Alors, surexcité, il s'élança sur sa victime et l'ayant saisie à la gorge, lui tira à bout portant les deux dernières balles de son revolver qui l'atteignirent au cou lui faisant deux horribles blessures. L'enfant, affolé, s'enfuit en poussant des cris terribles, pendant que les voisins secouraient la malheureuse. Descendue à l'hôtel Paulet et Félicas, on manda en hâte le Docteur Sauvat qui constata que les blessures étaient mortelles.

LE SUICIDE

Pendant ce temps, le meurtrier ayant pris la fuite se rendit au domaine exploité par son père, avec l'intention, dit-on, d'attenter aux jours des membres de sa famille. N'ayant pu y parvenir, il entra dans la grange et y mit le feu, le recouvrant afin qu'il n'éclate que beaucoup plus tard. S'étant alors armé d'une vieille carabine, il s'installa devant la porte, se déchaussa et s'étant placé le menton sur le canon, il appuya sur la gâchette avec le pied droit... Vers les deux heures du matin, les parents de Roselin entendirent les chiens aboyer et virent les flammes s'échapper de la grange et de l'écurie. Ils partirent chercher du secours à Bergonne et la population et les pompiers se rendirent sur les lieux du sinistre aidés par les pompiers de Solignat, d'Antoingt et du Broc mais, malgré leur dévouement, la grange et l'écurie brûlèrent. C'était la ruine pour les malheureux qui n'étaient pas assurés. Les immeubles, couverts par une assurance, appartenaient à M.Tixier de Brolac.

LES MOTIFS

Il y a sur ce fait 2 versions différentes. Les uns prétendent que la veuve Micot ayant été victime d'un vol d'argent, accusait Roselin qu'elle avait renvoyé à ce sujet et pour se venger celui-ci l'aurait tuée...D'autres affirment que le meurtrier avait des intentions matrimoniales sur sa victime et que, croyant qu'elle lui en préférait un autre, il avait des accès de jalousie...Ce sont des racontars et, la vérité sur les causes de cet horrible forfait, sera certainement difficile à établir.

La recette d'Adrien

LA TARTE TATIN pour 8 personnes

On commence par faire la pâte sablée : faire fondre le beurre au bain marie. Le laisser refroidir et ajouter le sel. Verser le sucre glace en pluie sur le beurre fondu et mélanger à l'aide d'un fouet. Ajouter la farine petit à petit. Lorsque la pâte commence à se former, retirer le fouet et continuer à la spatule puis à la main. Incorporer la levure puis l'œuf préalablement battu à la fourchette. Lorsque la pâte forme une belle boule homogène, l'aplatir et la laisser reposer sur une assiette au réfrigérateur pendant 1 heure. Vous pouvez préparer la pâte la veille, dans ce cas, bien penser à la sortir du frais à l'avance pour qu'elle ne soit pas trop dure.

Réaliser ensuite le caramel. Il peut lui aussi être préparé à l'avance. Faire chauffer le sucre sur feu vif dans une casserole. Lorsque le sucre prend une belle couleur blonde soutenue, ajouter le beurre et remuer à la spatule pour bien l'incorporer. Rajouter la gousse de vanille fendue en 2 et grattée. Couler le caramel dans le fond du moule ou de la cocotte.

C'est un caramel à sec. Pour le réussir, essuyer soigneusement la casserole avant de commencer l'opération. Ne jamais remuer avec un ustensile mais vous pouvez remuer le contenu de la casserole à l'aide de son manche. Le caramel doit avoir une belle couleur sans toutefois devenir brun. Compter 3 à 4 minutes.

Passons à la tatin ! Préchauffer le four à 150-160°C. Éplucher les pommes, les couper en 4 et évidez-les. Les disposer verticalement et harmonieusement dans le moule ou la cocotte nappée de caramel. Comblers le centre et les vides éventuels. Il est important pour la réussite de la recette que les pommes soient de même taille. De plus, épluchez-les juste avant de les placer pour éviter qu'elles ne s'oxydent au contact de l'air.

Placer le plat en bas du four et laisser cuire 1h. Vérifier la cuisson des pommes et laisser reposer 10 minutes. Bien tasser les pommes pour qu'il n'y ait pas de vide. Mettre au réfrigérateur pour 1 heure.

Étaler au rouleau la pâte sablée sur une feuille de papier sulfurisé sur une épaisseur de 3mm environ en la farinant légèrement. Détailler un disque de la taille de l'intérieur du couvercle de la cocotte ou de la taille du moule à manqué. Retirer l'excédent. Piquer toute la surface de la pâte avec une fourchette. Couper le papier sulfurisé à 1 cm du bord de la pâte. Faire glisser la pâte sur une plaque de cuisson à l'aide du papier. Enfourner et laisser cuire 10 min. Poser la pâte cuite sur une grille. Laisser refroidir et durcir. Après 10 min de cuisson, la pâte est encore molle. Elle va durcir tout en refroidissant. La manipuler avec précaution. Une fois refroidie la poser sur la tatin encore tiède et presser uniformément pour que la pâte se colle à la tatin.

Quelques instants avant de servir, mettre la cocotte à chauffer doucement 80°C 10m environ. Décoller les pommes en maintenant la pâte avec la main et en tournant.

1 cocotte en fonte de 22cm ou un moule à manqué de 22cm

Ingrédients :

- 1,2 kg de pommes Canada : le choix de la variété est important car il faut une pomme ferme qui tient bien à la cuisson.

pour la pâte sablée sucrée :

- 100gr de beurre
- sel
- 75 g de sucre glace
- 220 g de farine
- 2 g de levure chimique
- 1 œuf

pour le caramel :

- 200gr de sucre semoule
- 100gr de beurre en petits morceaux
- 1 gousse de vanille



Adrien DESCOULS

Origines par Adrien Descouls
04 73 71 71 71
www.restaurant-origines.fr
MICHELIN 2020



Associations

Terra Legend / Festa Broc Médiéval le 3 juillet 2021

Venez passer un agréable moment en notre compagnie ; troubadours, gens d'armes et dames d'époques vous transporteront au XIIIème siècle. Fête populaire historique aux nombreuses animations et spectacles gratuits.

Au programme, marché artisanal, jeux pour enfants, mini-ferme, archerie, contes et légendes, animations équestres, taverne, vieux métiers, camp de toile, musique médiévale, spectacles de fauconnerie. En soirée, repas médiéval sur réservations suivi du grand spectacle de chevalerie nocturne "Sur les traces de Dauphine du Broc", retraite aux flambeaux et embrasement de la falaise. Pour plus d'informations : <https://le-broc-terra-legend.jimdosite.com>



CARBABROC



Vu le contexte actuel, l'association **CARBABROC** vous communique l'annulation de son assemblée générale annuelle.

Une randonnée pédestre et VTT est tout de même maintenue le dimanche 6 juin 2021, suivant l'évolution de la situation.



Mémo

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Police / Gendarmerie : **17**

Numéro d'appel **URGENCES** européen : **112**

Urgences pour sourds et malentendant : **114 (SMS)**

Infirmière : Marie-Clothilde Ruyters : 06 20 25 39 87
ruyters.idel@hotmail.com

Restaurants :

Le Rural : 04 73 56 25 77

Origines : 04 73 71 71 71

Boulangerie : 04 73 89 56 78

Poste informatique :

Un ordinateur est à la disposition des habitants en Mairie. N'hésitez pas à venir vous en servir lors des heures d'ouverture.

Mairie du Broc

Téléphone : 04 73 89 11 22

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 – 16h30

M. le Maire reçoit sans rendez-vous



www.lebroc-63.fr

Journal local du Broc

Rédaction : Mairie du Broc

Photos : Mairie du Broc

Tirage : 400 exemplaires

Petite randonnée autour du lac de Bazary

Proposée par Daniel Gaime, cette randonnée s'effectue au départ de l'aire de jeux du Plateau de la Chau, naviguant au milieu des taillis de chênes, en attendant de découvrir les cabanes de bois et ou les chodottes, avec par endroit une vue sur Issoire et Perrier.

Vous pourrez également voir l'ancien déversoir du lac de Bazary maintenant transformé en champ.



Longueur 3,300 Km - pas de dénivelé - parcours caillouteux – quelques passages trialisant en VTT.



Etat civil

Mariage : le 12/12/2020 Ludovic GARCIA et Christine PLANTEVIN

Décès : le 03/01/2021 Roger MACCHABEE

le 23/01/2021 Anne-Marie FRADETAL épouse CHANET